

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente ont vocation à compléter le contrat auquel elles se rattachent. Au cas où une disposition dans les conditions générales de vente serait contraire aux stipulations contractuelles particulières, ces dernières primeront. Le fait, pour EXPERT SA de ne pas se prévaloir de ces conditions à quelque moment que ce soit ne vaut pas renonciation à celles-ci.

ARTICLE 2 - DURÉE

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de signature. Il est renouvelé par tacite reconduction pour une même période, aux mêmes conditions que celui précédemment conclu, à l'exception du prix qui peut faire l'objet d'une indexation, en application de l'article 9. La résiliation ne s'effectue que par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à EXPERT SA, dans les 3 mois, au moins avant la date anniversaire de souscription du contrat.

Si toutefois le Client souhaite ne plus bénéficier des services de EXPERT SA avant cette date, il pourra en faire la demande dans les mêmes formes que précédemment mais devra continuer à s'acquitter des échéances jusqu'à la date anniversaire de la prise d'effet du présent contrat.

EXPERT SA ne prendra en compte aucune demande faite autrement que par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 3 - MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES OU PARTICULIÈRES

EXPERT SA se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente. Les modifications seront envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception. A la date de réception, le Client bénéficie d'un délai de 10 jours pour résilier son contrat par envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception. A défaut de réponse ou en cas de réponse non conformes aux modalités précédemment indiquées dans les délais impartis, le Client est présumé avoir accepté les nouvelles conditions générales de vente.

ARTICLE 4 - RÉSILIATION DU CONTRAT

Le présent contrat prend fin par l'arrivée du terme dans les conditions prévues à l'article 2 ci-dessus ou en cas de résiliation par l'Utilisateur pour désaccord sur une modification substantielle des présentes conditions générales de vente ou en cas de résiliation par Expert SA comme indiqué ci-après. Le contrat pourra être résilié par Expert SA en cas de manquement par l'Utilisateur à ses obligations notamment en cas de non-paiement des factures mensuelles ou en cas de violation des dispositions de l'article 6 ci-dessous. A défaut pour l'Utilisateur d'avoir remédié à sa défaillance dans un délai de trente (30) jours à compter de l'envoi par Expert SA d'une lettre recommandée, le présent contrat sera résilié de plein droit sans aucune indemnité pour l'Utilisateur et sans préjudice des recours que Expert SA pourrait le cas échéant engager à l'encontre de l'Utilisateur.

ARTICLE 5 - RESPONSABILITÉ

Expert SA n'est en aucun cas responsable d'incidents techniques, de pannes, coupures de lignes, etc, limitant l'accès au site de l'Utilisateur. Expert SA ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, au client relativement : au serveur Web, à son fonctionnement, à ses composantes matérielles et logicielles, de même qu'à son accès via Internet, aux retombées,

financières ou non, réelles ou appréhendées, positives ou non, résultant ou pouvant résulter de l'utilisation et de l'affichage de la base Expert+. Il est cependant expressément accepté par Expert SA qu'en cas d'indisponibilité de la base pour des raisons imputables à Expert SA ou à l'un de ses fournisseurs et dépassant 24 heures en continu, le client se verrait indemnisé à hauteur de 50 % du coût mensuel de l'abonnement. En cas d'indisponibilité supérieure à 72 heures en continu, le client se verrait rembourser de 100 % du coût mensuel de l'abonnement à la base. L'Utilisateur déclare connaître les caractéristiques du réseau Internet et reconnaît que les données et informations circulent sur Internet par le biais de réseaux hétérogènes et que ces réseaux peuvent être saturés à certaines périodes de la journée. Expert SA a choisi avec le plus grand sérieux les prestataires qui lui fournissent de manière régulière les informations d'ordre juridique, économique, financier ou politique mises à la disposition de l'Utilisateur sur le site Internet. Toutefois, Expert SA, sauf faute lourde ou fraude, ne saurait voir sa responsabilité engagée, tant à l'égard de l'Utilisateur que de ses clients ou de tiers quelconques, en cas de non-conformité desdites informations ou à raison de l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations. Expert SA ne pourra être en aucun cas tenu responsable de : tous dommages ou pertes subis par l'Utilisateur résultant de l'utilisation d'un programme créé ou compilé avec l'intention de nuire (notamment virus), lequel est contenu dans les sites Internet sauf si le programme incriminé inclus dans ces sites résulte directement d'une faute d'Expert SA, des difficultés de connexion du réseau Internet ou de difficultés ou lenteurs dans la transmission des informations ou de leur téléchargement chez l'Utilisateur, toutes pertes ou dommages à

caractère financier économique accessoires ou indirects se rapportant à la fourniture et à l'utilisation des sites Internet.

La responsabilité d'Expert SA en ce qui concerne l'utilisation ou la fourniture de services est en tout état de cause limitée pour toutes les demandes de réparation au prix de l'abonnement.

ARTICLE 6 - DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Utilisateur reconnaît expressément qu'Expert SA est seule propriétaire ou titulaire de l'ensemble des informations ou textes mis à disposition de l'Utilisateur sur la base Expert+. L'Utilisateur reconnaît qu'à l'expiration du présent contrat, pour quelque cause que ce soit, il ne pourra prétendre à aucun droit de propriété sur tout ou partie des informations, documents, données et autres messages mis à sa disposition par Expert SA.

ARTICLE 7 - CONFIDENTIALITÉ

Expert SA s'engage à ne pas exploiter directement ou indirectement à quelque titre que ce soit ni à diffuser ou divulguer les informations qu'elle détient des suites de l'utilisation de ses outils en ASP par les cabinets. Notre unique métier est de fournir des solutions Internet à valeur ajoutée.

ARTICLE 8 - RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Le présent contrat est régi par le droit français. Tout différend découlant du présent contrat seront soumis à la compétence du tribunal de commerce de Paris.

ARTICLE 9 - TARIFS, RÉDUCTIONS ET ESCOMPTES

Les tarifs sont déterminés en fonctions des besoins de chaque client, à l'aide d'un devis. EXPERT SA ne pratique aucune réduction ou escompte automatiquement. Ces gestes commerciaux ne peuvent être effectués que sur négociations.

Le prix du présent contrat sera indexé sur les variations de l'indice de production des services aux entreprises, applicable pour les centres d'appel. Cette indexation sera applicable chaque date anniversaire de la prise d'effet du contrat. En cas de disparition de l'indice ou de nullité de celui-ci, les parties, faute d'accord amiable, autorisent le juge à lui substituer tout autre accord équivalent.

ARTICLE 10 - RÈGLEMENT, ÉCHÉANCES DE PAIEMENT ET PÉNALITÉS DE RETARD

Le règlement du forfait est mensuel et payable à terme à échoir. La première facture correspondra au premier mois complet d'abonnement. Il s'effectuera au moyen d'un prélèvement le premier jour de chaque mois. En cas de retard dans le paiement, des pénalités de retard égales à trois (3) fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement, égale à quarante (40) euros, seront appliquées à compter du jour suivant celui où le règlement aurait dû être opéré.

Toutes les sommes dues sont en euros

JE DÉCLARE AVOIR LU ET ACCEPTÉ LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SANS RÉSERVE

SIGNATURE :